

AthéLa (ci-après l'Association) est une association à but non lucratif, dont le siège est à Lutry. L'Association a pour buts, notamment :

- de promouvoir les thérapies complémentaires et de contribuer à leur connaissance ;
- de se faire connaître ;
- d'encourager l'interaction et la coopération entre ses membres. Pour ce faire, elle favorise l'échange entre ses membres dans le domaine des thérapies complémentaires;
- d'apporter entraide et soutien à ses membres ;
- de tenir un registre des thérapeutes de Lutry, de Paudex et de Bourg-en-Lavaux affiliés à l'Association.

Conditions d'adhésion

Les membres de l'Association doivent :

1. Faire partie d'une association professionnelle dans le domaine des thérapies complémentaires (ex : APTN, ASCA, NVS, RME, etc.)
2. Pratiquer à Lutry, à Paudex ou en Bourg-en-Lavaux à leur entrée dans l'Association. Des exceptions peuvent être faites, au cas par cas, pour toute personne pratiquant dans le district de Lavaux-Oron

Je confirme avoir lu et accepté les conditions d'adhésion à l'Association.

Je souhaite adhérer à l'Association en tant que membre actif. L'adhésion ne sera effective qu'à réception du paiement de l'inscription.

Nom : _____ Prénom : _____

Nom du cabinet : _____

Adresse professionnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Méthodes reconnues ASCA ou RME : _____

Méthodes non-reconnues : _____

Date : _____ Signature : _____

Le coût est de **200 frs** par membre pour adhérer à l'Association. Ce coût englobe l'inscription au registre imprimé, ainsi que la publication des informations fournies par le membre sur son activité sur le site web de l'association. La cotisation annuelle est fixée à **50 frs** par membre, à partir de la deuxième année d'adhésion.

Paiements en faveur de : AthéLa – Rue Friporte 2 – 1095 Lutry - Mention : Cotisation

No CCP : 14-616325-0 IBAN : CH64 0900 0000 1461 6325 0 BIC : POFICHBEXXX